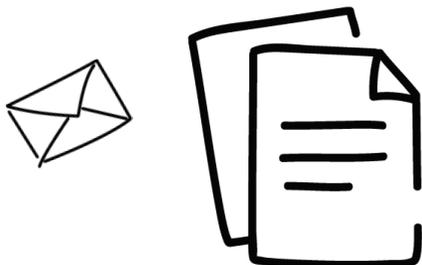


**COMMENT
FAIRE APPEL
À NOUS ?**



Pour toute demande d'intervention, un formulaire est disponible auprès du secrétariat.



L'équipe mobile intervient sur tout le département d'Indre-et-Loire, à domicile, sur le lieu d'hospitalisation, et en établissement médico-social.

Contact



02 47 42 43 45



equipemobilempr.belair@croix-rouge.fr



Équipe mobile MPR 37
SMR Bel-Air
Lieu-dit Bel-Air
37390 La Membrolle-sur-Choisille



www.belair.croix-rouge.fr



**Équipe mobile
de Médecine
Physique et de
Réadaptation**



QUI SOMMES-NOUS ?



Une équipe mobile pluridisciplinaire spécialisée en Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) dont les professionnels sont issus du SMR Bel-Air.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE



1 Coordinatrice
1 Médecin MPR
2 Ergothérapeutes
1 Assistant de service social et animateur territorial
1 Secrétaire médicale

POUR QUI ?

- Les personnes de +18 ans.
- En situation de handicap présentant une affection du système nerveux et/ou locomoteur.
- Rencontrant des difficultés fonctionnelles et/ou une perte d'autonomie dans leur quotidien.

Nos missions

- Évaluation pluridisciplinaire de la personne, de son autonomie et de ses besoins.
- Évaluation du milieu de vie, conseils et préconisations en aménagement de l'environnement et aides techniques.
- Aide à l'élaboration d'un projet de soins et du projet de vie de la personne.
- Accompagnement aux démarches sociales.
- Informer, conseiller et former les professionnels et/ou familles intervenant auprès de la personne.
- Coordonner les actions entre les différents intervenants et orienter vers les structures ou professionnels compétents.

Qui peut nous solliciter ?



- Les professionnels intervenant auprès de la personne.
- Les professionnels libéraux (médecin traitant, infirmier rééducateur...)
- Les professionnels du court séjour, de SMR dépourvus de médecin MPR, des structures sociales ou médico-sociales.
- Les dispositifs d'appui à la coordination, en cas de demande d'avis d'expert.

L'équipe mobile n'intervient qu'avec l'accord de la personne et en concertation avec le médecin traitant.



L'équipe mobile n'a pas vocation à dispenser des soins.